



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE BAIE-TRINITÉ**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA  
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE BAIE-TRINITÉ, À LA SALLE WILLIE-  
CYR, LE MERCREDI 12 JUILLET 2023 À 19h00.**

**Sont présent(e)s :**

M. Michel Paquet, conseiller	siège n° : 1
M. Yvan Thibeault, conseiller :	siège n° : 2
M. Bernard Jourdain, conseiller :	siège n° : 3
Mme Thérèse Gendreau, conseillère :	siège n° : 4
M <sup>me</sup> Carole Jourdain, conseillère :	siège n° : 5

Madame Stecy Martens, adjointe administrative

**Sont absent(e)s :**

M. Étienne Baillargeon	Maire
M. Jean Proulx, conseiller :	siège n° : 6

Les membres du Conseil forment quorum.

**Ouverture de la séance**

Le maire-suppléant constate le quorum et déclare ouverte la séance à 19h00

9 personnes sont présentes à la séance.

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture d'assemblée
2. Nomination d'une secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 juin 2023
5. CONSEIL MUNICIPAL
  - 5.1. Communication du maire suppléant et suivi des conseillers
6. INFORMATION ET DÉPÔT DE DOCUMENTS
  - 6.1. Dépôt de la correspondance
7. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
  - 7.1. Liste des comptes à payer, rapport des dépenses et contrats octroyés en vertu du règlement sur la délégation de pouvoir au DG ainsi que dépôt des achats effectués par carte de crédit
  - 7.2. Dépôt des états financiers au 30 juin 2023
8. SÉCURITÉ PUBLIQUE
9. TRAVAUX PUBLICS-TRANSPORT
10. HYGIÈNE DU MILIEU
11. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE
12. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
13. VARIA
14. PÉRIODE DE QUESTIONS
15. CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**2023-07-01 2. NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE**

**ATTENDU QUE** la vacance de poste à titre de secrétaire-trésorier

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Thérèse Gendreau

**QUE** madame Stecy Martens soit nommée secrétaire d'assemblée.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

**2023-07-02 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Après lecture de l'ordre du jour par monsieur Michel Paquet,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Bernard Jourdain

**QUE** l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

**2023-07-03 4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JUIN 2023**

Les membres du Conseil municipal ont reçu copie et pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 juin 2023 préalablement à la présente séance.

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Yvan Thibeault

**QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 juin 2023 soit approuvé.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

**5.1 COMMUNICATION DU MAIRE ET SUIVI DES CONSEILLERS**

**Maire suppléant :**

Monsieur Paquet souhaite ses condoléances à la famille de monsieur Monet Girard

**Conseillers :**

Aucun suivi des conseillers

**6.1 DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE**

Aucune correspondance

**2023-07-04 7.1 LISTE DES COMPTES À PAYER, RAPPORT DES DÉPENSES ET CONTRATS OCTROYÉS EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LA DÉLÉGATION DE POUVOIR AU DG AINSI QUE DÉPÔT DES ACHATS EFFECTUÉS PAR CARTE DE CRÉDIT**

**ATTENDU QUE** la liste des comptes à payer en date du 30 juin 2023 est déposée pour approbation par les membres du conseil;

**ATTENDU QUE** cette liste comprend aussi certains paiements effectués par la direction générale, conformément aux dispositions du règlement sur le contrôle budgétaire et sur la délégation de pouvoirs;

**ATTENDU QUE** la liste a été étudiée par les membres du conseil et qu'ils s'en déclarent satisfaits;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Carole Jourdain

D'approuver la liste des comptes à payer en date du 30 juin 2023, au montant de 41 598.23 \$ et d'autoriser le paiement;

**QUE** le conseil municipal confirme les crédits nécessaires aux fins d'effectuer les paiements.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2023-07-05

## 7.2 DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS AU 30 JUIN 2023

**ATTENDU QUE** les états financiers intérimaires au 30 juin 2023 ont été déposés aux membres du conseil de la Municipalité du village de Baie-Trinité;

**ATTENDU QUE** les états financiers ont été étudiés par les membres du conseil et qu'ils s'en déclarent satisfaits;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Thérèse Gendreau

**QUE** le conseil municipal accepte le dépôt des états financiers intérimaires au 30 juin 2023.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

## 13. VARIA

Monsieur Paquet informe pour le terrain lot no 6 430 967 le 12 juin dernier en caucus la majorité du conseil municipal a décidé qu'aucun bâtiment permanent ne sera construit sans servitude sur ce terrain à cause de la canalisation d'eau potable, malgré la recommandation du conseil municipal majoritaire, il s'est donné un permis de construction et le plancher de béton a été coulé.

## 14. PÉRIODE DE QUESTIONS

**Madame Céline Gagnon** demande pourquoi nous n'avons pas les mêmes dates que vous sur l'ordre du jour.

2023-07-06

## 15. CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Bernard Jourdain

DE lever l'assemblée il est 19h09.

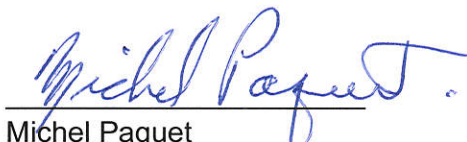


Michel Paquet  
Maire-Suppléant



Stecy Martens  
Secrétaire d'assemblée

En signant le présent procès-verbal, je reconnais avoir signé toutes les résolutions conformément aux obligations prévues au 2<sup>e</sup> alinéa de l'article 142 du *Code municipal du Québec*.



Michel Paquet  
Maire suppléant